

## COMPTE-RENDU du 07 Février 2017

En préambule, les membres du conseil sont reçus dans les locaux de la bibliothèque où ils sont informés par les animateurs bénévoles de leurs bilans d'activités et de leurs souhaits pour l'année en cours. Le logiciel interbibliothèques sera mis en place en 2017.

L'équipe des bénévoles est très soudée mais fait appel à d'autres volontaires pour étoffer leur groupe.

Le maire remercie cette équipe pour leur bon fonctionnement et pour la qualité du service offert à tous.

### Ordre du jour :

- Il convient, pour obtenir le meilleur financement du terrain de foot, de faire évoluer la délibération de décembre et de proposer une nouvelle demande de financement avec la priorité sur la DETR qui est possible au taux de 40 %. Les fonds de la région seront aussi demandé à hauteur de 30 %. La commune serait ainsi plus sûre d'obtenir le maximum d'aide pour ce projet onéreux.  
Si les communes participantes au projet finalisent leurs engagements, les équipements du terrain de foot pourraient ainsi être financés.
- Pour le tennis, le bureau d'étude spécialisé sera chargé de prescrire les mesures les plus adéquates à la remise en état. Pour le financement, les fonds parlementaires seront demandés.
- Les deux dossiers déposés au FSIPL seront réactualisés cette, il s'agit du carrefour et de l'immeuble de la Traboule pour lequel il faut trouver des solutions de financements. En 2017, l'immeuble de la Traboule rentre comptablement dans l'actif de la commune.
- La nouvelle Communauté de Communes des Monts du Lyonnais proposait l'évolution des PLU en PLUI. Il convient de se prononcer sur cette possible évolution qui aurait pour conséquence que toutes les autorisations d'urbanisme seraient délivrées par la Communauté de Commune. Après débat, les élus décident à l'unanimité du refus de cette proposition.
- La consultation pour retenir un bureau d'étude pour l'assainissement de la rue de Rampôt a obtenu trois candidatures. C'est SAFEGE, moins disant, qui est retenu. Dès que le devis est fait, les subventions de l'agence de l'eau seront demandées.  
Le SYDER se charge de l'enfouissement des réseaux secs, le Syndicat des Eaux procède à la réfection concomitante des canalisations et il est envisagé de positionner une borne à incendie en prévision de l'urbanisation future du quartier.  
Pour finaliser la gestion de la rue, les amendes de police seront demandées sur le tronçon devant le parc aux biches.
- Examen des subventions accordées en 2017.
  - ☞ Sorties scolaires ou organismes éducatifs ou pédagogiques :  
Enfants de 6 ans à fin du primaire 30 €/an/enfant
  - ☞ Organismes accueillant des personnes handicapées : 30 €/an/personne
  - ☞ Comité des Foires 1000 €.

- ☞ associations sportives ou culturelles, siège commune ou canton 30 €/an/licencié.
- ☞ Cantines scolaires : 1.30€/ration enfant
- ☞ Cinéma des Monts du Lyonnais convention de 2014 333 € dernière fois

- Cotisation au Groupement des 4 cantons 384.48 €  
Le Groupement des 4 cantons, qui reconduit sa demande de cotisation accorde un abattement de 10 % pour prendre en compte la diminution des dotations communales.
- Le courrier du centre de loisirs de St Barthelemy Lestra est lu avec attention. Ce centre est très fréquenté par les familles de Haute-Rivoire. Par respect des services proposés par La Communauté de Communes offre des services similaires, la décision de s'impliquer est ajournée.

Les autres demandes concernent soit des actions sociales soit des actions pour les établissements scolaires ou professionnels pour lesquels on n'accorde pas de subvention

- Adhésion au service CEP du SYDER.  
Le SYDER fait évoluer ses statuts et réactive son action « Conseil en énergie Partagée. La convention, d'une durée de trois ans, est proposée. Avant de l'acter, l'ingénieur chargé du projet sera auditionné.
- **Compte-rendu de la délégation au maire:**
  - Urbanisme, les travaux du clos du relais débutent ce mois de février.
  - Lecture du courrier de l'évolution du découpage du département. Haute-Rivoire revient dans le giron de la Préfecture du Rhône.  
On fait le constat du regroupement des communes qui passe de 293 à 221 communes.
  - Le « rallye des routes du Lyonnais » aura bien lieu cette année le samedi 13 mai.
  - Les habitants du Bel horizon font part de leur souhait de voir le square agrémenté par la plantation d'un arbre.
  - Le comice des 4 cantons aura lieu les 7 - 8 et 9 juillet sur le thème des années 80. Haute-Rivoire reproduit l'émission « l'école des fans ». L'assemblée générale aura lieu le 18 mars 2017 à 14 heures à St Laurent de Chamousset.
  - Le local associatif ouvre le 1<sup>er</sup> avril 2017. Il sera à la disposition de la société de Chasse du 15 août au 31 mars de chaque année. Une convention est en cours d'acceptation.
  - L'office de tourisme des Monts du Lyonnais va mettre à son programme la visite du site de la Pierre st Gorgolu.
  - La fête du balai aura lieu ce samedi 11 février sur la place du Foirail comme d'habitude.
  - Une information est donnée pour un appel à projet de mise en place d'une plateforme de coworking « espace de télétravail partagé » sur le canton.
  - La FNACA invite à la commémoration du cessez le feu en Algérie le 19 mars 2017 à 11 heures 30 devant l'église des Halles.

Fin de message à minuit  
Secrétaire de séance Gérard DENIS